

TRIBUNE COLLECTIVE

AGENTS DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL “LA RIVIERA DES ÎLES DE GUADELOUPE”

Le 19/06/2025,

« Nous ne voulons plus nous taire »

Nous sommes agents, anciens salariés, prestataires ou collaborateurs au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal “La Riviera des Îles de Guadeloupe”.

Depuis mars 2023, nous vivons au quotidien **un climat de travail délétère**, installé et entretenu par la direction actuelle. Nous avons trop longtemps espéré un sursaut, une réaction, un soutien. Nous avons trop longtemps encaissé, parfois dans le silence, parfois en alertant nos supérieurs. **Mais rien ne change.**

Alors aujourd’hui, nous brisons collectivement ce silence, car nous refusons de devenir complices de ce que nous subissons.

Une gouvernance fondée sur l’humiliation et la peur

Chantage, dénigrement, isolement des agents, mise en concurrence, menaces à peine voilées... Le management appliqué à l’OTI s’apparente à un mode de domination, où la terreur morale est utilisée pour tenir les équipes sous contrôle.

Les témoignages sont nombreux. Les pressions constantes. Les décisions injustes. Et le sentiment, partagé, de ne plus pouvoir exercer nos missions sereinement.

Témoignages : ce que nous vivons

« J’ai suivi une formation certifiante Windset que j’ai brillamment réussie. Tous mes collègues ont reçu leur diplôme dans les jours suivants. Moi, non. Par pure volonté de rétention, pour me faire sentir que je ne méritais pas. »

“J’ai été subitement déplacée de bureau de référence sans aucune justification”
— Licia Agent du bureau de Saint-Anne.

« elle a commencé par me reprocher de porter un tee-shirt trop petit. Elle a ensuite enchaîné des remarques sur mon poids, mon attitude, mon poste. Je suis sortie de là en larmes. Ce n’était ni la première fois, ni la dernière. »
— Témoignage d’une agente du BIT de Sainte-Anne (anonyme)

"J'ai recu un courrier m'informant du changement de mes missions sans m'avoir préalablement convoquée ni consultée"

— *Témoignage d'une agente du BIT de Sainte-Anne (anonyme)*

« Lors de la réunion informelle à la Désirade, elle nous a clairement dit que si on n'était pas à sa place ou si on la dérangeait, elle pouvait mettre fin à notre contrat du jour au lendemain. Tout le monde a baissé les yeux. Personne n'ose parler, mais tout le monde a peur. »

— *Agent contractuel (anonyme)*

Des pratiques illégales et une direction hors cadre

Nous rappelons que :

- Mme AZOR ne répond à aucune des conditions légales pour exercer la fonction de directrice d'un OTI (ni diplôme requis, ni stage réglementaire) ;
- Le matériel acheté par l'établissement (ordinateurs, mobilier, équipements) est en partie introuvable ou conservé à son domicile ;
- Les plannings sont transmis hors délais, les congés imposés unilatéralement, et les représentants du personnel absents depuis des mois ;
- Des agents en souffrance ont saisi la médecine du travail ou les prud'hommes, sans protection réelle.
- Qualification et stage obligatoires inexistant : Mme AZOR occupe toujours ses fonctions sans diplôme Bac + 2 ni stage ministériel réglementaire.
- Matériel professionnel introuvable : ordinateurs, mobilier, chapiteaux (50 000 €) hors inventaire, conservés au domicile de la directrice.
- Récompenses et gratifications retenues : certaines primes de fin d'année n'ont jamais été versées aux agents pourtant éligibles.
- Violation RGPD & droit à l'information : les agents n'ont plus accès au logiciel de gestion du temps ALOA ; leurs données sont traitées sans transparence.
- Repos hebdomadaires bafoués : récupération imposée en lieu et place des deux jours consécutifs prévus ; plus de 12 jours consécutifs travaillés sans repos pour certains.
- Temps de trajet non rémunérés lors de déplacements professionnels, en contradiction avec la convention collective.
- DUERP absent dans certains bureaux, empêchant les agents d'accéder à l'évaluation des risques.

- Contrats de travail irréguliers : suppression d'avantages pour certains, ajout de clauses (non-concurrence, etc.) sans accord du Comité de direction.
- Mutations de poste imposées sans information préalable ni avenant.
- Sollicitations pendant arrêts maladie et en dehors des horaires légaux.
- Visites médicales d'embauche volontairement différées ou "oubliées".
- Journées dépassant 12 h sans pause, avances de frais versées intégralement sans justificatifs, congés personnels de la Directrice non déclarés à la présidence conformément à son contrat de travail.
- Rumeurs diffamatoires : des agents se voient attribuer à tort des relations intimes avec des élus ou d'anciens Directeurs pour les discréditer.

Un appel à la responsabilité

Nous ne voulons pas nuire à l'institution. Nous voulons la sauver.

Nous ne cherchons pas à faire tomber une personne, mais à dénoncer un système de gestion contraire à toutes les valeurs du service public.

Nous appelons :

- Les élus à réagir ;
- Les autorités à contrôler ;
- La population à entendre ;
- Et d'autres agents à parler.

Car ce que nous dénonçons, nous ne le faisons pas que pour nous.

Nous le faisons aussi pour celles et ceux qui viendront après nous.

Les agents et collaborateurs signataires (anonymes ou identifiés)
Office de Tourisme Intercommunal "La Riviera des îles de Guadeloupe"

S. JUSTINE

L. NAVIN

Sayona C.

~~2016~~

H. VIGNON

Cynthia J.

W. MARIE-CLAIRE

H. Mauline

K. ROUGET

J. Bouton

Yannick Z.